



COTISATIONS 2025/2026 SELON CATÉGORIE D'ÂGE (LICENCE INCLUSE MAIS HORS ASSURANCE) :

U7 (2019 & APRÈS) :	170,00€		U18 (2008) :	205,00€
U8-U9 (2017-2018) :	175,00€		U19-U21 (2005-2007) :	205,00€
U10-U11 (2015-2016) :	180,00€		SENIORS (2004 & AVANT) :	205,00€
U12-U13 (2013-2014) :	190,00€			
U14-U15 (2011-2012) :	195,00€		LOISIR (U18-SENIORS entraînements seuls	
U16-U17 (2009-2010) :	200,00€		sans compétition officielle) :	190,00€

REMISE FRATRIE -25,00€/ENFANT À PARTIR DU 2ÈME ENFANT INSCRIT

-§-§- §-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-

ASSURANCE :

- ASSURANCE PERSONNELLE / SCOLAIRE etc... couvrant la pratique sportive en club : 0€ (rien à ajouter)
- ASSURANCE FFBB/GENERALI selon votre choix de garantie : ajoutez le montant correspondant :
Garantie A : 2,09€ / Garantie A+C : 2,59€ / Garantie B : 6,39€ / Garantie B+C : 6,89€
Le montant total à régler figure en bas à gauche de la dernière page de votre dossier d'inscription en ligne.

-§-§- §-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS PAR LE CLUB :

- EN LIGNE SUR INTERNET : en fin de saisie du dossier d'inscription, avec votre carte bancaire prête, choisissez le paiement sécurisé via HelloAsso, partenaire de notre club (1 ou 3 échéances mensuelles au choix).
D'autres solutions de paiement en ligne sont en cours de mise au point et seront prochainement disponibles.
- PAR VIREMENT BANCAIRE : 3 échéances mensuelles maximum (RIB/IBAN sur notre site).
- PAR CHÈQUE : à l'ordre de l'ES Dammarie Basket / 3 chèques maximum jusqu'à 200€ ou 5 chèques au-delà.
Dépôt en banque d'un chèque/mois avec 1^{er} dépôt en octobre. **N'indiquez pas de date de dépôt.**
- CHÈQUES-VACANCES ANCV : délivrés par un comité d'entreprise et en cours de validité (31/12/2025 au moins).
- COUPONS-SPORT ANCV : délivrés par un comité d'entreprise et en cours de validité (31/12/2025 au moins).
- ESPÈCES : 3 versements mensuels maximum, dont au moins 70 € pour le premier / enveloppe fermée avec nom.

Le Ministère des Sports renouvelle son dispositif PASS'SPORT pour 2025 (limite de validité 31/12/2025) :

Nous vous accorderons une remise de 70€ sur la cotisation de chaque enfant bénéficiaire, si vous nous communiquez le code à usage unique que vous avez reçu du Ministère par la fonction « Contact » de notre site web et si l'Etat en accepte le remboursement. Informations utiles sur le portail <https://www.pass.sports.gouv.fr/>
Si vous avez déjà réglé la cotisation, nous vous reverserons le montant de la remise.

Les 15-17 ans peuvent en outre solliciter une aide de 100€ sur la plateforme LABAZ de la Région Île-de-France.

Si vous avez déjà réglé la cotisation, nous vous reverserons le montant de la remise.

Passeport-Loisirs de la CAF 77 ou « Aides aux temps libres enfants » :

Ce n'est pas un moyen de paiement de votre cotisation. C'est une allocation que la CAF 77 vous versera directement.

Infos : <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-seine-et-marne/offre-de-service/vie-personnelle/le-passeport-loisirs>

Les moyens de paiement de la cotisation sont à remettre au club sous huitaine à compter de la validation familiale ou personnelle du dossier d'inscription en ligne et sans attendre une relance. L'accès aux entraînements sera refusé aux candidats qui n'auront pas renseigné leur dossier sous huitaine ou versé la cotisation comme indiqué plus haut.